

FORMATION MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ET TUTEUR EN ENTREPRISE- MATU EN PRÉSENTIEL

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ET TUTEUR EN ENTREPRISE : TRANSFORMEZ L'ESSAI AVEC VOS APPRENTIS !

L'apprentissage comme le stage ne sont plus simplement un moyen de transmettre un savoir-faire. C'est aujourd'hui un véritable levier de recrutement et d'anticipation des besoins. À condition d'être structuré.

Un apprenti ou un stagiaire bien accompagné, c'est :

- du temps investi qui produit un retour concret
- un futur collaborateur opérationnel que vous avez formé à votre image.

Bien accueillir et accompagner vos apprenants en entreprise, ça s'apprend grâce à la formation des tuteurs et maîtres d'apprentissages !

> OBJECTIFS

- Connaître les différentes missions du tuteur
- Savoir accueillir et intégrer les nouveaux alternants
- Savoir accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle
- S'impliquer avec méthode dans la transmission des savoir-faire et l'évaluation des apprentissages

> CONTENU DE LA FORMATION

1. LE RÔLE DU TUTEUR / MAÎTRE D'APPRENTISSAGE

- Différence tuteur / Maître d'apprentissage
- Rôles, responsabilités, compétences & missions

2. L'ACCUEIL ET L'INTÉGRATION DE LA PERSONNE TUTORÉE

- Préparer l'accueil, savoir accueillir
- Suivre et contrôler l'intégration

3. L'ORGANISATION DU PARCOURS DE PROFESSIONNALISATION

- Repérer les activités professionnelles clés du référentiel de certification et les mettre en relation avec les situations de travail en entreprise
- Cadrer les étapes d'acquisition des compétences
- Préparer le transfert de savoir-faire & les mises en situation
- Mettre en place le programme de formation en entreprise

4. L'ACQUISITION DES COMPÉTENCES

- Formaliser sa propre pratique
- Savoir s'informer, s'organiser
- Décomposer son activité en tâches à hiérarchiser
- Expérimenter et analyser une situation de transmission de savoir-faire
- Définir les objectifs et les étapes
- Suivre le parcours de l'alternant

5. L'ÉVALUATION DES ACQUIS

- Définition des différents types d'évaluation
- Les composantes essentielles de l'évaluation
- La démarche et les outils de l'évaluation

6. LA GESTION DE L'ALTERNANCE À L'INTERNE ET À L'EXTERNE

- Les 3 modèles d'alternance
- Les rôles et les missions des différents partenaires pour le bon déroulement de l'alternance

Contact :

Isabelle DUFFAIT

Inscription et renseignements

03 81 48 12 34

formations@gipftlv-fcomte.fr

> LIEU DE LA FORMATION

GIP FTLV de l'académie de Besançon
11 bis rue Nicolas Bruand
25000 BESANÇON
ou dans les locaux de votre entreprise

> PUBLIC

Vous accompagnez ou êtes amené à accompagner un apprenti ou un stagiaire (maître d'apprentissage, tuteur/tutrice actuels ou à venir, ...)

> DOMAINE DE FORMATION

Formation de formateur

Formacode : 44588

NSF : 333

ROME : K211

> RESPONSABLE

DE LA FORMATION

Julia FIDALGO

> DURÉE ET CALENDRIER

Durée : 2 jours - 14 heures

> COÛT DE LA FORMATION**

Individuel : 448€ nets de taxe par participant pour 14h de formation
Groupe : 1960€ nets de taxe pour 14h de formation

> FINANCEMENT

OPCO, entreprises, individuel

**Le prix est mentionné à titre indicatif. Il peut varier en fonction des aménagements de parcours et du degré d'individualisation souhaités. Un devis personnalisé sera systématiquement proposé sur simple demande. Le GIP FTLV n'est pas assujéti à la TVA.

> MODALITÉS

> MODALITÉS D'ÉVALUATION

- La progression des participants est évaluée par un test de positionnement initial puis par un test de connaissance final.

> MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Formation en présentiel
- Alternance entre apports didactiques et mises en situation
- Études de cas
- Alternance de travaux individuels et en sous-groupes
- Retour d'expérience lors de la 2^{de} journée de formation
- Analyse de la pratique de chaque participant-e
- Chaque point du programme s'accompagne de documents et outils en ligne pour des approfondissements.
- Une « boîte à outils du tuteur » est remise à l'issue de la formation.

> MODALITÉS ET DÉLAI D'ACCÈS

- Le délai de traitement moyen pour le traitement d'une demande est de 6 jours. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'une convention de formation par un employeur, ou d'un contrat.
- Les entrées en formation se font tous les deux mois et sont mises en place à partir de 5 personnes.
- Les employeurs qui ont un groupe de salariés à former, peuvent nous solliciter pour une action dans leurs locaux sur des dates supplémentaires.

> PRÉREQUIS ET CONDITION D'ENTRÉE

- Cette formation est accessible sans prérequis particulier.

> DÉMARCHE QUALITÉ

- Dans le cadre de notre démarche qualité nous questionnons, en amont de la session, les participants et/ou l'employeur pour adapter les contenus et exercices aux attentes contextualisées.
- Pour une formation en groupe, une contractualisation individualisée des objectifs de formation peut-être mise en place.
- À l'issue et sur demande, une synthèse des appréciations des participants est adressée au financeur sur la base du questionnaire de satisfaction.

> CERTIFICATION

A l'issue de cette formation, un certificat de réalisation vous sera remis.
Attestation des acquis sur demande
Formation non certifiante. Découvrir l'accompagnement à la certification Maître d'apprentissage et tuteur en entreprise.

> FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Accompagnement à la certification

> ASSISTANCE TECHNIQUE ET PÉDAGOGIQUE

Du lundi au vendredi par téléphone

au 03 81 48 12 34
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h
(jusqu'à 16h30 le vendredi).

L'assistance pédagogique est assurée aux mêmes horaires.

> INTERVENANT

L'intervenant sera sélectionné parmi notre équipe de formateurs spécialisés selon vos besoins.

> ACCESSIBILITÉ DES FORMATIONS

Les locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

> CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, rubrique médiation :

www.gipftlv-fcomte.fr/cgv-mediation/

> RÈGLEMENT INTÉRIEUR

www.gipftlv-fcomte.fr/reglement-interieur

Mise à jour 27/03/2026

> CONTACT



Une équipe est à votre écoute pour répondre à toutes vos questions :
GIP FTLV de l'académie de Besançon
11 bis rue Nicolas Bruand
25000 Besançon

formations@gipftlv-fcomte.fr - 03 81 48 12 34
L'accueil est ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(jusqu'à 16h30 le vendredi).

Accueil téléphonique à partir de 8h30

WWW.GIPFTLV-FCOMTE.FR

Un référent handicap est à votre écoute pour l'analyse de vos besoins spécifiques et l'adaptation de votre formation.

Référent handicap : Mme Monti Lyssia
rh@gipftlv-fcomte.fr

N° d'activité : 4325P005225
SIRET : 182 500 231 000 36
Code NAF : 5859A